

Dossier : Offre culturelle variée dans un Espace A.Daudet rénové

Renforcement de la vidéoprotection : Un projet en cours

Quartiers prioritaires de la ville : Coignières sur la liste

Retour sur la cérémonie des vœux 2024

La ville de Coignières aux couleurs des Jeux Olympiques

Portrait : Maélie Zaffran, l'excellence incarnée



Espace

**ALPHONSE
DAUDET**

entrée des Artistes

**Re-découvrez l'Espace
Alphonse Daudet
avec sa programmation
culturelle variée et originale !**

Sommaire



Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous :
service.communication@coignieres.fr



6



8



16



18



22



24

4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER

Une offre culturelle variée dans un Espace A.Daudet rénové

12 COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS

Enfance :

- Classe de neige : une tradition qui dure !
- Championnat départemental scolaire du jeu échecs
- RDV à la chasse aux œufs le samedi 23 mars

Seniors :

- Nos aînés coigniériens sont dynamiques !
- Venez manger et vous divertir à la R.-A.

16 COIGNIÈRES AGIT

- Renforcement de la vidéoprotection
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Enquête publique rue du Buisson Chevreul
- Compost : des nouveautés à prendre en compte !

18 ÇA BOUGE À COIGNIÈRES

- Cérémonie des vœux 2024, une réussite !
- Conseils de quartiers

22 VIE SPORTIVE

La Ville de Coignières,
aux couleurs olympiques !

24 PORTRAIT

Maélie Zaffran, l'excellence incarnée

26 EN BREF

Plantation d'un arbre remarquable
Révision du PLU / Renouveau du quartier gare
Don du sang / Jeu-concours
Enquête publique carrefour de la Malmédonne

28 VIE MUNICIPALE

Délibérations

29 COIGNIÈRES PRATIQUES

Informations

30 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Bonheur - Félicitations - Regrets

31 TRIBUNES LIBRES



Chères Coigniériennes, Chers Coigniériens,

En ce début d'année, la traditionnelle cérémonie des vœux a été l'occasion pour le conseil municipal et moi-même de vous retrouver lors d'un rendez-vous convivial et chaleureux. Je souhaite ici vous renouveler tous mes vœux de bonheur, de prospérité et de santé.

Cette année s'annonce déjà riche de projets et d'actions pour que notre commune conserve son cadre de vie de Ville-Village tout en s'inscrivant dans la transition écologique, énergétique mais aussi en faisant rimer sérénité et sécurité.

Rénovation du groupe scolaire G.Bouvet et du Parc de la Prévenderie, adoption du nouveau PLU, expérimentation de zones 20, poursuite de nos investissements en matière de sécurité, entrée du quartier des Acacias en Politique de la ville... Que de projets d'ampleur pour notre municipalité !

Comme vous le découvrirez dans ce magazine, nous agissons aussi pour assurer des services de proximité à nos administrés avec, entre-autres, une programmation culturelle variée et diversifiée. Au sein d'un Espace Alphonse Daudet rénové et modernisé, nous accueillerons les spectateurs avec l'envie de les faire voyager et de les faire rêver.

Enfin, cette année sera marquée par un événement exceptionnel, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Une occasion de rappeler les bienfaits du sport sur le corps, sur l'esprit et dans les relations humaines. Sachons donner, sachons recevoir et sachons partager, voilà tout le bien que je nous souhaite !

Bonne lecture.

Didier FISCHER
Votre Maire
Vice-président de SQY

À vos marques...
Prêts...
Instagramez !

N'attendez plus ! Rejoignez-nous en vous abonnant
sur le compte Instagram de la ville **@villedecoignieres**
Qui mieux que vous peut témoigner de la beauté de votre ville ?
#jaimecoignieres #coignieresmaville



MARCHÉ DE NOËL

Vente de produits artisanaux, gastronomiques et décoratifs, illumination du sapin de Noël, partage d'un verre de l'amitié, démonstration de danse de l'association Origin' Kayamb : malgré les intempéries, le Marché de Noël du 9 décembre 2023 fut une vraie réussite, notamment grâce au service événementiel, aux services techniques et aux exposants !

Notons la présence de M. le Maire, de l'adjointe au Maire déléguée aux fêtes et aux cérémonies Sophie Piffarelli, de M. le Député de la 10^e circonscription des Yvelines Philippe Emmanuel et de Madame la Ministre Aurore Bergé.





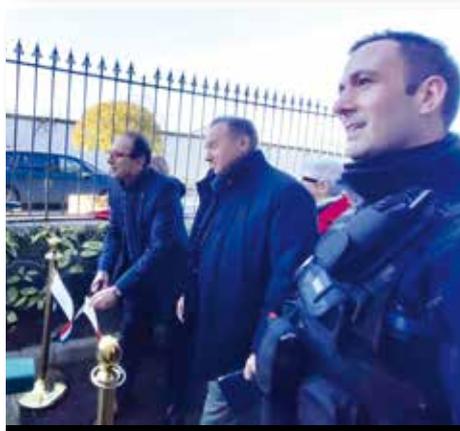
REMISE DES DONNS - OPÉRATION "DONJOUR"

Dans le cadre du projet "Abbé Pierre" porté par la Municipalité en 2023, le Maire Didier Fischer et plusieurs élus du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont déposé de nombreux jouets et livres, dans les locaux d'Emmaüs Trappes, le 13 décembre. Généreusement offerts par les Coigniériens, ces dons ont ravi les enfants défavorisés du territoire. Un grand merci aux donateurs !



INAUGURATION DU NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En présence du Président de SQY et Maire d'Élancourt Jean-Michel Fourgous, du Maire Didier Fischer, des élus municipaux, notamment le conseiller municipal délégué Olivier Rachet, des élus du CMEJ et du directeur de la Tranquillité Publique, accompagné de son équipe, plusieurs Coigniériens ont visité les locaux de 83 m², la salle de vidéoprotection et découvert le nouveau visiophone de la police municipale, le samedi 16 décembre 2023.



VISITE DE PHILIPPE EMMANUEL

Au tour de Monsieur le Député de la 10^e circonscription des Yvelines Philippe Emmanuel de découvrir les locaux de notre Police municipale, le 21 décembre dernier, en présence du Maire.

Une visite instructive, jalonnée d'échanges sur les missions des agents de la Direction de la Tranquillité Publique et d'explications sur le fonctionnement de la Police municipale.

À noter que les membres de cette Direction ont reçu, des mains du Député, un panier garni, pour les remercier de leurs actions quotidiennes au service des Coigniériens.



TOURNOI DE TIR À L'ARC

Organisés par la Compagnie des Archers de Coignières les 3 et 4 février, au Gymnase du Moulin à Vent, le 32^e Concours débutants "loisirs" et le 2^e Trophée mixte départemental ont rassemblé 120 archers, issus de 17 compagnies du Département des Yvelines. M. le Maire et l'adjoint au Maire Mohamed Mokhtari, en charge de la vie associative et des sports, sont venus féliciter les sportifs.



REPAIR'CAFÉ

Réparer plutôt que jeter : un credo parfaitement respecté le 10 février dernier, à l'Espace A.Daudet ! De multiples bénévoles aguerris ont, une nouvelle fois, rafistolé des objets du quotidien (ordinateurs, aspirateurs, télévisions, vélos...). M. le Maire a tenu à saluer les participants pour cette initiative qui vise à lutter contre le gaspillage et l'obsolescence programmée.





À Coignières, une offre culturelle variée dans un Espace Alphonse Daudet rénové

La pluridisciplinarité était au rendez-vous en janvier, au sein de cet équipement renouvelé.

L'année a débuté en fanfare, avec de nombreux temps forts aussi saisissants que variés ! Plus d'une centaine de mélomanes sont venus, le 12 janvier, écouter du jazz manouche, lors du concert au plateau du quartet "Broux gipsy 4 têtes", composé du contrebassiste Gilles Broux, du violoniste Aurélien Guyot et des guitaristes Xavier Llamas et de Mikhaël Bacquier. La musique était une fois de plus à l'honneur le 28 janvier dernier, durant l'atelier "Les agités", ayant rassemblé 72 chanteurs de tous âges et de tous niveaux, parfaitement dirigés par la talentueuse artiste coignérienne Sandrine Conry.

Les habitués de l'Espace A.Daudet ne risquent pas d'oublier la performance de Jean Alibert en date du 16 janvier 2024. 1h40 durant, le comédien, dans un "seul en scène" sous forme narrative, a raconté, avec talent et humour, une histoire personnelle liée à son passé. "Je suis né d'un récit brûlant", une proposition théâtrale inoubliable autour des événements ayant marqué la fin de la colonisation en Algérie.

Pose de la nouvelle enseigne



SPORT ET AMOUR

Quelques jours plus tard, "3D", un spectacle mémorable, à la croisée du cirque chorégraphique, de la musique électro-acoustique et du théâtre muet, a intéressé une cinquantaine de visiteurs. **Ces derniers étaient bien plus nombreux le mardi 23 janvier, à l'occasion de la représentation "Je ne cours pas je vole !"**, évoquant le monde effréné du sport de haut niveau et la course semée d'obstacles de Julie Linard, personnage au tempérament fort, déterminé et acharné. "Comment se détacher des injonctions familiales ?", "Qu'est-ce que la réussite ?", "Faut-il toujours chercher le dépassement de soi ?", autant de questions auxquelles ont répondu 6 comédiens interprétant 26 personnages.



Les férus de culture avaient retenu la date du 30 janvier 2024, et pour cause ! "La nuit des rois", adaptation de la pièce de William Shakespeare, a abordé la question du triangle amoureux. Le duc Orsino est amoureux de la comtesse Olivia. Parallèlement, Viola et son jumeau Sébastien survivent au naufrage de leur navire mais échouent à deux endroits différents de la côte, chacun croyant que l'autre n'est plus. N'étant plus sous la protection de son frère, Viola se travestit en homme et se présente à la cour d'Orsino sous le nom de Césario. La jeune Viola tombe amoureuse du duc et doit composer avec la comtesse Olivia, tombée sous le charme de Césario...

INTERACTION ET CONTEMPLATION

En janvier, la littérature s'est également invitée à l'Espace A.Daudet, dans le cadre d'une rencontre entre le public et l'autrice Valentine Goby, autour de son livre "Murène". À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la discussion sur cet ouvrage s'est révélée passionnante. Un roman qui, au-delà d'une histoire de malchance d'un blessé grave, dont les médecins pensent qu'il ne survivra pas, relate une métamorphose nous entraînant vers l'émergence de l'handisport jusqu'aux Jeux paralympiques de Tokyo en 1964.



L'exposition "Face à face", dont le vernissage s'est déroulé le 12 janvier dernier, en présence de l'adjoint au Maire délégué à la culture Salah Krinat, a, comme ses devancières, attisé la curiosité de nombreux visiteurs. En un mois, quelque 121 personnes sont venues admirer les sculptures-êtres de Sophie Jouan, oscillant entre gravité et dérision, équilibre et désorientation et les peintures de Valérie Anceume Gutierrez. Imaginées et créées spécialement pour l'Espace A.Daudet, les œuvres de ces exploratrices des limites et de l'équilibre ont époustouflé l'assistance !

THÉÂTRE, DANSE ET CHANT AU PROGRAMME

Parallèlement, au mois de janvier, les enfants, les adolescents et les adultes coigniériens ont eu l'occasion de participer aux ateliers théâtre, proposés par "La Troupe du Crâne" durant toute l'année, les lundis et les mercredis (à l'exception des vacances scolaires). **Rappelons que la pratique du théâtre est bénéfique à bien des égards, puisqu'elle permet notamment de développer la prise de parole en public, d'améliorer la confiance en soi, d'exercer la créativité, de favoriser la mémorisation, d'apprendre à gérer les émotions...**



Dans l'enceinte de l'Espace A.Daudet, l'association "Coignières Foyer Club" a, quant à elle, favorisé l'éveil musical de nos jeunes Coigniériens, tout en leur proposant également des ateliers "loisirs créatifs" et des animations "modelage, poterie et bricolage". Très impliquée, ladite association a dispensé aux mélomanes de nombreux cours de musique individuels et collectifs : chant, guitare, ukulélé, piano, violon, saxophone, clarinette, kalimba. **Comme à l'accoutumée, l'équipement culturel a également accueilli, à l'initiative de l'association "Studio Danse Coignières", des cours de danse (modern'jazz, hip-hop) les mardis, mercredis et vendredis, ouverts à tous les Coigniériens à partir de 4 ans.** Enfin, des spectacles scolaires ("3D" et "La nuit des rois"), en direction des écoliers et des collégiens, ont divertifié, informé et sensibilisé le jeune public, particulièrement friand de ces propositions artistiques.



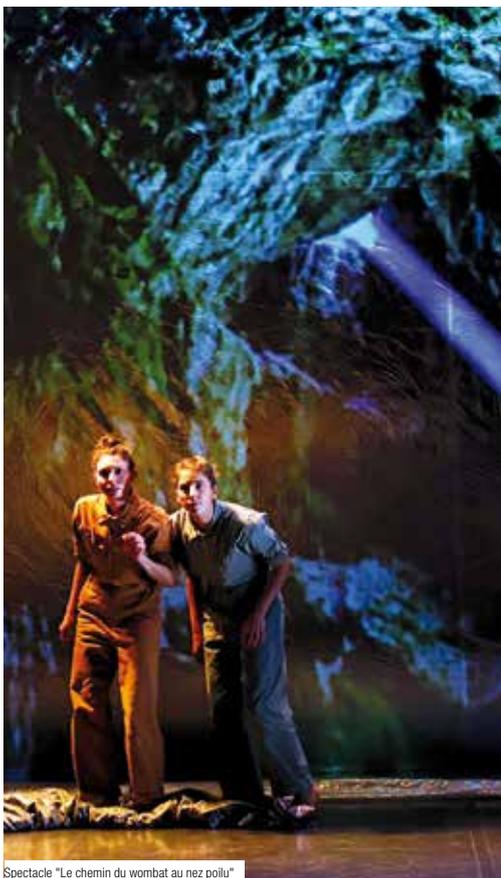


Façade Nord de l'Espace Alphonse Daudet rénovée

UN ÉQUIPEMENT DAVANTAGE ACCUEILLANT ET MODERNE

Au-delà de la riche programmation, les passionnés de culture ont eu l'opportunité, le mois dernier, d'arpenter un équipement fraîchement réhabilité. En complément des travaux de rénovation thermique (traitement de l'isolation, installation d'une centrale de traitement d'air, ajout de grilles de reprise dans le fond de la salle de spectacle et sur scène pour l'uniformisation des températures), estimés à 726 000€ TTC, la reprise des intérieurs et le renouvellement du matériel audio/vidéo (d'un montant de 686 000€ TTC) ont rendu l'expérience des visiteurs plus agréable.

Venez assister au spectacle "Le chemin du wombat au nez poilu" le vendredi 8 mars, à 20h30 et le samedi 9 mars, à 17h : vous constaterez les améliorations apportées !



Spectacle "Le chemin du wombat au nez poilu"

2 QUESTIONS À



Salah KRIMAT,
*Adjoint au Maire en charge
de la culture, du patrimoine
et de la jeunesse*

UN MOT SUR LA PROGRAMMATION DU MOIS DE JANVIER ?

À l'image de notre saison culturelle, une programmation éclectique a été proposée aux visiteurs le mois dernier. Plusieurs représentations, modernes et surprenantes, ont eu lieu à l'Espace A.Daudet, toujours dans cette optique de mettre à l'honneur de nouveaux artistes et des créations innovantes mais, surtout, de transmettre des émotions aux spectateurs. C'est précisément la fonction de l'art et de la culture : retrouver des aspects qui sollicitent notre imaginaire et favorisent un travail d'introspection. L'art raconte et amène à s'interroger sur ce qui fait écho en nous. Cela fait vivre une émotion en faisant écho aux souvenirs et au vécu. L'art permet de représenter une époque, d'exprimer un sentiment ou encore un ressenti, et provoque ainsi une résonance qui sera différente d'un individu à un autre. La culture doit nous enrichir et nous interroger sur notre rapport à soi, à l'autre et au monde. La programmation du mois de janvier a parfaitement symbolisé notre volonté de faciliter l'accès à la culture et à l'art pour tous.

LA RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ESPACE A.DAUDET EST QUASIMENT ACHÉVÉE...

Effectivement, c'était un projet très attendu, visant à réduire de 35% la consommation énergétique du bâtiment et à améliorer le confort des spectateurs. Les nombreux travaux ont notamment permis le traitement de l'isolation thermique et des façades en bois et le remplacement du système de traitement de l'air de la salle de spectacles par une centrale double flux. Le changement est flagrant. Nous ressentons d'ores et déjà les bienfaits de cette rénovation : il fait très bon dans la salle de spectacles, la régulation de la température y est optimale. Par ailleurs, nous avons également procédé à une amélioration des équipements "son et lumière". Cela rend les spectacles plus attrayants visuellement, avec une meilleure qualité sonore. Co-financée à près de 60%, cette opération répond aux attentes de notre public.



ENFANCE

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SCOLAIRE DU JEU ÉCHECS



Nouvelle illustration de la ferveur suscitée par la pratique échiquéenne sur notre territoire : **le mercredi 24 janvier, les Salons Antoine de Saint-Exupéry ont accueilli près de 130 écoliers et collégiens de Coignières, de Saint-Germain-en-Laye et de Fontenay-le-Fleury, à l'occasion de ce tournoi très disputé.** Le Maire Didier Fischer, les adjoints au Maire Yasemin Donmez et Salah Krinat, le professeur d'échecs François Delmas-Goyon, la responsable du développement culturel, les enseignants et les parents d'élèves ont fait le déplacement pour soutenir les jeunes échéphiles, particulièrement respectueux de leurs adversaires. Au classement par équipes, les élémentaires coigniériens ont fini à la deuxième et troisième place. Les collégiens de la Mare aux Saules ont, quant à eux, terminé à la deuxième place.

Prochaine étape : le championnat académique.

CLASSE DE NEIGE : UNE TRADITION QUI DURE !

Deux semaines durant, 62 écoliers de CM1 et de CM2 des groupes scolaires G.Bouvet et de M.Pagnol ont alterné, du 12 au 26 janvier, entre les séances de ski alpin, les temps scolaires et les instants ludiques à Saint-Michel-de-Chaillol. Nos petits Coigniériens garderont un souvenir impérissable de ce séjour alpestre, rendu possible par la Direction de l'Action Scolaire et Éducative et par les enseignants.



À L'ESPACE ALPHONSE DAUDET, LE CHANT OCCUPE UNE PLACE DE CHOIX !



Déclinaison de la masterclass chant "**Mix'âges - Les Agités du Vocal**" proposée en 2023, dans le cadre du projet Abbé Pierre, le nouvel atelier intitulé "**Les Agités**" connaît également un succès retentissant ! Dirigés par l'artiste professionnelle Sandrine Conry, pas moins de 72 enfants, adolescents et adultes ont multiplié les chansons aux sonorités "**Gospel & Negro Spirituals**" le 28 janvier 2024. Ce rendez-vous déjà incontournable vous intéresse ? **Participez à la prochaine session, prévue le dimanche 24 mars, de 14h30 à 17h30, à l'Espace A.Daudet, autour de la thématique : "Pop/Rock !".**

Entrée gratuite pour les moins de 18 ans, adultes : 30€/forfait de six ateliers mensuels de janvier à juin 2024 (paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par CB). Infos complémentaires : 06 99 59 66 38 sonia.parrour@coignieres.fr.



Rendez-vous à la chasse aux œufs

le samedi 23 mars



Outre la dégustation d'œufs de Pâques, les enfants adorent partir à la recherche des œufs cachés dans le jardin. Cela tombe bien ! **À l'initiative de la Ville de Coignières, une chasse aux œufs sera proposée aux enfants âgés de 2 à 11 ans le samedi 23 mars, à partir de 15h, dans le Parc de la Préverderie :** *"Notre objectif est de permettre aux enfants de passer un moment convivial avec leurs copains et leurs copines. Comme l'année dernière, deux lapins seront présents pour accueillir et accompagner nos petits Coigniériens. À noter qu'un espace sera réservé aux 2-5 ans."*, nous informe Madame Sophie Piffarely, adjointe au Maire en charge des cérémonies et des fêtes.

2500 œufs factices, dont trois œufs en or, seront disséminés aux quatre coins du Parc de la Préverderie. Une boîte à œufs vide sera attribuée à chaque enfant afin de collecter les œufs factices, qui donneront lieu à un échange d'œufs en chocolat. L'adjointe au Maire Sophie Piffarely tient à rappeler : **"C'est un événement dédié aux enfants. Alors, pour que cet après-midi soit le plus agréable possible, il est demandé de n'utiliser que les boîtes fournies par la commune (pas de sachets et/ou de paniers). Il serait idéal que les parents restent dans l'espace qui leur est dédié durant la chasse aux œufs."** Les enfants, nous vous attendons nombreux le 23 mars prochain !

L'accès au Parc de la Préverderie s'effectuera côté rue de la Préverderie. Attention : les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.
Infos : 01 30 13 17 67 - evenementiel@coignieres.fr



SENIORS



Atelier culinaire



Atelier culinaire

Nos aînés coigniériens sont dynamiques !

Tour d'horizon des différentes activités proposées aux personnes âgées de notre commune ces dernières semaines.



Atelier sophrologie

Entamer l'année 2024 en étant apaisé : voici l'objectif de l'atelier de sophrologie organisé à la Résidence-autonomie "Les Moissonneurs" les 18 et 25 janvier. Les participants ont eu l'occasion d'apprendre des techniques de respiration et des mouvements corporels doux, essentiels à leur bien-être.

Précédemment, plusieurs de nos seniors avaient fait valoir leurs talents culinaires, en préparant un plat délicieux (un pavé de saumon en croûte de pistache et un boullgour butternut saveur orientale) à la Maison de Voisinage, avec l'aide d'une cheffe et d'une diététicienne. **À l'initiative de l'association "Les Insatiables", ce temps fort, axé sur l'alimentation saine,** s'est achevé sur la dégustation d'une galette concoctée par nos cuisiniers du troisième âge.

Autre animation très appréciée pour ses vertus relaxantes, l'art-thérapie a conquis bon nombre de seniors le 17 janvier dernier. Recherche de tissus, découpage, assemblage : la réalisation de patchworks a été un véritable succès ! Remercions Marc Montardier, adjoint au Maire et les agents du CCAS pour l'organisation de ces temps forts.



Atelier art-thérapie

SENIORS COIGNIÉRIENS, VENEZ MANGER ET VOUS DIVERTIR À LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE



Dorénavant, vous pouvez déjeuner à la R-A tous les jours de la semaine, même si vous n'y résidez pas. Les menus sont publiés sur www.coignieres.fr. Par ailleurs, vous avez toujours la possibilité de participer à une multitude d'activités ouvertes aux personnes extérieures. Inscription obligatoire, 48 heures avant l'animation, au **01 34 61 45 75** ou par mail à ccasrpa@coignieres.fr.



Sylvothérapie



ACTIONS MENÉES

Renforcement de la vidéoprotection : un projet qui se dessine

Dans le but d'accentuer nos actions en matière de sécurité, la ville souhaite étendre son réseau de vidéo-protection.



Une réflexion sera lancée prochainement au sujet de l'implantation de 25 à 26 nouvelles caméras, en sus des 21 caméras actuellement fonctionnelles. Intégrée au budget 2024, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été lancée début janvier. Cette AMO analysera la pertinence de l'implantation des caméras actuelles (les premières datant de 2013-2014), avant d'engager leur remplacement éventuel. Dans la continuité, une étude sera réalisée pour déterminer les secteurs d'implantation de caméras supplémentaires. **L'installation de ce nouvel équipement permettra de moderniser et d'étendre notre réseau de vidéoprotection, particulièrement dissuasif vis-à-vis des incivilités et utile pour élucider les affaires. Entre les procédures à initier, la constitution de dossiers et l'obtention de subventions, ce projet prendra forme progressivement sur deux ou trois années.**

Quartiers prioritaires de la politique de la ville : Coignières intègre la liste

Afin de tenir compte des évolutions socio-économiques dans le Département, la Préfecture des Yvelines a actualisé la liste des quartiers prioritaires de la ville (QPV), applicable à compter du 1^{er} janvier 2024.

Désormais éligible, l'État a proposé l'intégration du secteur des Acacias dans ce dispositif. Des actions spécifiques, en matière de cohésion sociale, de développement économique, d'emploi et de lutte contre les discriminations, seront bénéfiques pour le quartier des Acacias et, plus largement, pour notre commune. Un diagnostic sera réalisé par les services municipaux, avant le lancement d'opérations concrètes en faveur des habitants. Un travail collaboratif avec les services de l'État et SQY. **L'officialisation de ce projet interviendra au mois de mai, à l'occasion de la signature du contrat de ville 2024-2030.**



Ouverture d'une enquête publique rue du Buisson Chevreul

Cette enquête se déroulera du lundi 18 mars 2024 à 8h30, au mardi 2 avril 2024 à 17h. Durant ces 16 jours consécutifs, les administrés pourront consulter les éléments du dossier aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville, soit :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h ;
- le mercredi, de 14h à 20h.

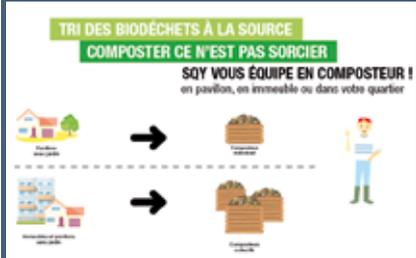
Le public aura la possibilité de consigner ses observations sur le registre d'enquête disponible à l'accueil de la Mairie ou de les transmettre par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**À l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique Transfert d'office de la rue du Buisson Chevreul**

**Mairie de Coignières
Place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre
78310 COIGNIÈRES
Et par mail à
urbanisme@coignieres.fr**

À noter que le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie le mercredi 27 mars, de 17h à 20h. À compter de la date de clôture de l'enquête, le public disposera d'un an pour consulter le rapport ainsi que les conclusions du commissaire enquêteur, sur le site de la ville **www.coignieres.fr** et en Mairie, aux jours et horaires d'ouverture du service urbanisme.

COMPOST : DES NOUVEAUTÉS À PRENDRE EN COMPTE !



Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les Français doivent pouvoir trier leurs déchets organiques. Les déchets alimentaires (épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, produits périmés non consommés, etc.) mais également les déchets verts (feuilles mortes, tontes de pelouse...) doivent pouvoir finir dans le bac à compost ! Tous les producteurs de déchets (particuliers, professionnels, collectivités) sont tenus de respecter cette mesure.

Pour les habitants résidant en pavillon avec jardin, SQY met à votre disposition un composteur individuel. Pour les immeubles et pavillons sans jardin, SQY déploie des sites de compostage collectif.



**Plus d'infos par mail à
dechets@sqy.fr ou par
téléphone au
0 800 078 780.**





VILLE ACTIVE

La cérémonie des vœux 2024, une réussite !

Le Maire Didier Fischer a présenté ses vœux à la population le samedi 20 janvier 2024, à l'occasion de la nouvelle année.



Cet événement incontournable du début d'année a fédéré près de 250 personnes, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. Accueillis par Monsieur le Maire et les élus, les convives, parmi lesquels Monsieur le Préfet délégué à l'égalité des chances Pascal Courtade, des élus du Conseil départemental, plusieurs Maires de SQY et des communes avoisinantes ainsi que les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), ont écouté attentivement le discours de l'édile.

Ce dernier a évoqué les faits marquants de l'année écoulée, notamment les rénovations de l'Espace Alphonse Daudet et de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs », le projet Abbé Pierre et les bienfaits du plan de sobriété énergétique adopté par la Municipalité en novembre 2022. Dans la foulée, la diffusion d'une rétrospective de l'année 2023 a permis au public de constater la myriade de projets concrétisés à Coignières. Autour d'un délicieux brunch et de la traditionnelle galette des rois, les invités ont, ensuite, eu l'occasion d'échanger librement, dans une atmosphère chaleureuse.





Conseils de quartiers : le projet "embellissement et végétalisation des placettes" en tête

Durant un mois, les habitants ont eu l'opportunité de voter, en ligne ou en présentiel (lors des réunions), pour leur projet préféré.

Avec 47% des suffrages, le projet « embellissement et végétalisation des placettes » a devancé la réfection du pont (situé au carrefour rue du Mesnil/rue du Buisson Chevreul, à proximité des jardins familiaux) et l'entretien du chemin de Halage, récoltant respectivement 32 et 21% des voix. La mise en œuvre de cette opération vous sera communiquée ultérieurement. La démocratie participative, une réalité à Coignières !

2 QUESTIONS À



Nathalie GERVAIS,
*Conseillère municipale
en charge de la participation
citoyenne*



QUEL EST VOTRE REGARD SUR LES DERNIERS CONSEILS DE QUARTIERS ?

Pour la première fois, j'ai pris part aux conseils de quartiers en qualité de conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne. Je tiens à remercier Monsieur le Maire et l'équipe municipale pour leur confiance.

En ce qui concerne la dernière session, nous aurions souhaité une mobilisation plus importante. Cela dit, les échanges ont été nourris et constructifs lors des différents conseils. Les Coigniériens ont pu exprimer ainsi librement leur satisfaction ou leur mécontentement. Cette instance citoyenne a, une nouvelle fois, prouvé qu'elle était un espace d'expression privilégié et accessible à tous. Ayant déjà participé en tant qu'administrée, je n'ai pas été surprise par la liberté de ton. J'ai constaté une réelle volonté d'œuvrer pour le bien commun, en apportant des solutions et en menant des réflexions.

DES IDÉES POUR LES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIERS PRÉVUS EN JUIN PROCHAIN ?

Il serait intéressant d'installer un stand, à l'occasion du vide-greniers. Les visiteurs pourraient visualiser les projets aboutis et les réalisations en cours. Ce serait le moyen idéal de faire connaître les conseils de quartiers, lors d'un événement municipal fédérateur. À cet emplacement, nous pourrions également mettre à disposition le cahier de doléances.

Nous pourrions également créer une dynamique inter-quartiers. Afin d'identifier les problématiques et les axes d'amélioration, les habitants du secteur 1 pourraient, par exemple, se rendre dans le secteur 4 et ceux du secteur 2 dans le secteur 3. Des propositions différentes émergeraient certainement de la part de Coigniériens résidant dans d'autres quartiers. Ces derniers pourraient ainsi apporter un regard neuf.



VILLE ACTIVE

La Municipalité engage de nombreux travaux

Divers travaux sont menés sur notre territoire afin d'améliorer les conditions de vie des Coigniériens.



RÉSIDENCE-AUTONOMIE "LES MOISSONNEURS"

Après l'installation de nouveaux ensembles vitrés au rez-de-chaussée (permettant une amélioration de la qualité de vie des résidents avec des températures adaptées et une diminution des coûts énergétiques), les seniors de la R-A prennent plaisir à manger dans leur salle de restauration entièrement rénovée (reprise de la peinture des murs, des plafonds, des menuiseries et des portes). La réfection de la salle d'activités est en cours, au même titre que la réhabilitation des 80 salles de bain des studios aux étages. **Rappelons que ces travaux effectués au sein de la Résidence devraient s'achever en février 2025.**





3 QUESTIONS À

VILLE ACTIVE

PROJET DE RÉSIDENTIALISATION DES ACACIAS

Ce chantier et ces travaux ont bien avancé. **Portés par le bailleur social Seqens, ils ne relèvent pas de la responsabilité de la Municipalité.** Néanmoins, les élus locaux et les techniciens participent aux réunions de chantier et donnent leurs avis.

Les parkings des phases n°1 et 2 sont d'ores et déjà ouverts et accessibles. Courant mars, la finalisation de la phase n°3 (allée des Essaims et voirie le long de l'avenue de Maurepas) portera à 224 le nombre de nouvelles places de stationnement. En cumulant les deux dernières étapes de cette opération, terminée d'ici le mois de novembre 2024, plus de 320 nouveaux emplacements de stationnement seront comptabilisés au sein des Acacias.

Après l'été 2024, le changement de luminaires et l'installation d'aires de jeux y seront opérés. **Pour information, ce projet de résidentialisation est un chantier-pilote pour Seqens et pourrait servir d'exemple pour d'autres réhabilitations menées ailleurs.**



Jamel TAMOUM,
Conseiller municipal délégué,
chargé des travaux

UN MOT SUR VOTRE NOUVELLE DÉLÉGATION ?

La partie "travaux" m'a été attribuée le 1^{er} novembre 2023. En amont de ma prise de fonction, j'ai étudié les dossiers relatifs aux travaux avec Monsieur Cyril Longuépée. Nous discutons régulièrement et nous prenons les décisions de manière collégiale. L'objectif est de poursuivre le travail déjà réalisé, jusqu'à la fin de la mandature en 2026. J'en profite pour remercier tous les agents municipaux, qui nous permettent d'avoir une ville attrayante, fleurie et entretenue.

PEUT-ON EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE G. BOUVET ?

C'est un gros chantier qui n'est pas évident car les travaux sont réalisés en site occupé. Ces derniers ont débuté fin décembre 2023, avec l'installation des modulaires (réfectoire, office, cabinet médical et stockage). Dans un premier temps, la cantine sera refaite, de fond en comble. Elle sera plus grande et mieux disposée : cela facilitera la distribution des repas. Dans un second temps, la rénovation énergétique (renforcement de l'isolation thermique, remplacement des chaudières, installation de VMC double flux...) et intérieure (réfection des peintures, des sols, des faux plafonds et des sanitaires, mise en place de visio-phones et de vidéoprotection, etc.) sera assurée en maternelle puis en élémentaire.

Notre volonté est de rendre le groupe scolaire moins énergivore, tout en améliorant les conditions d'apprentissage et de travail des enfants, des équipes éducatives et du personnel communal. À noter qu'une réunion de chantier est organisée toutes les semaines, en présence des responsables techniques. Naturellement, ces derniers m'informent de l'état d'avancement des travaux.

À la fin des travaux, une réflexion en ce qui concerne l'aménagement des cours de récréation sera menée, en collaboration avec les professeurs et les écoliers. Ainsi, nous offrirons aux utilisateurs la possibilité de décider librement de l'agencement de ces espaces. Une opération co-financée à 52%.

UN POINT SUR LES FUTURS TRAVAUX ?

En ce qui concerne le Parc de la Préverderie, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) est lancée. Divers travaux seront menés au cours de l'année 2024. Réhabilitation de l'aire de jeux (remplacement des jeux très anciens, changement intégral du sol), installation d'un voire deux boulodromes et création d'une aire de sport semblable à celle de l'allée des pommiers, autant de pistes de réflexion qui permettront de faire évoluer résolument cet espace dans les prochains mois.

Enfin, les études relatives à l'aire multisports intergénérationnelle débuteront cette année. Dans le cadre de ce projet ambitieux, nous solliciterons l'avis des Coignériens. Une concertation sera menée avec les écoles et le collège afin de récolter les avis et les suggestions des élèves, qui seront les principaux utilisateurs. Plusieurs activités sportives seront praticables : il pourrait être implanté, par exemple, un espace dédié au "street workout" (possibilité de faire des exercices de musculation), un terrain de foot à 5 qui pourra être utilisé par les écoles, le collège et le club de football, un terrain multisports sur lequel les sportifs pourront jouer au basket, au handball mais également au tennis en installant un filet. Par ailleurs, la création d'une piste d'athlétisme est envisagée. Si l'année 2024 est consacrée aux études, les travaux débuteront dans la foulée.



LA RICHESSE DE NOTRE VILLE

La Ville de Coignières, aux couleurs olympiques !

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, qui se dérouleront à Paris, le service des sports, le centre de loisirs « La Farandole », le service du développement culturel et le service jeunesse proposent aux Coigniériens une kyrielle de temps forts sportifs. Objectif : inciter le (jeune) public à la pratique sportive.



Dimanche 24 mars
TOURNOI DE JUDO

Gymnase du Moulin à Vent

Réservé aux adhérents uniquement
Par le service des sports

Du lundi 8 au vendredi 12 avril
INITIATION AU HANDBALL

Gymnase du Moulin à Vent

Réservé aux 3-11 ans
Par le centre de loisirs "La Farandole"

Du lundi 8 au jeudi 18 avril
CYCLE NATATION

Piscine de Montfort-l'Amaury

Réservé aux 3-11 ans
Par le centre de loisirs "La Farandole"

Du lundi 15 au jeudi 18 avril
**OLYMPIADES (RUGBY,
HANDBALL, BASKET-BALL,
VOLLEY-BALL, FOOTBALL,
ULTIMATE FRISBEE)**

Centre de loisirs "La Farandole"

Réservé aux 3-17 ans
Par le centre de loisirs "La Farandole",
en transversalité avec le service jeunesse

Dimanche 28 avril
TOURNOI DE KARATÉ

Gymnase du Moulin à Vent

Réservé aux adhérents uniquement
Par le service des sports

Samedi 1^{er} juin
**FOULÉES COULEURS
(COURSE À PIED)**

Stade du Moulin à Vent

Tout public
Par le service des sports

Juin (périscolaire)
**FOOTBALL (RENCONTRE
INTER-ÉCOLES BOUVET/PAGNOL)**

Stade du Moulin à Vent

Réservé aux 3-11 ans
Par le centre de loisirs "La Farandole"

Du lundi 10 au vendredi 14 juin
**OLYMPIADES INTER-ÉCOLES
BOUVET/PAGNOL (ATHLÉTISME,
SPORTS COLLECTIFS, JEUX
D'OPPOSITION, GYMNASTIQUE,
SPORTS DE RAQUETTE, CIRQUE,
SPORTS AMÉRICAINS)**

Stade du Moulin à Vent

Réservé aux 3-11 ans
Par le centre de loisirs "La Farandole"

Mercredi 12 juin
**JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
(INTER-ÉCOLES DES SPORTS)**

Montigny-le-Bretonneux

Avec les communes de Maurepas,
Voisins-le-Bretonneux
et Montigny-le-Bretonneux
Réservé aux adhérents uniquement



Samedi 6 juillet

**MISE EN PLACE DU VILLAGE
"À VOUS LES JEUX" (JOURNÉE
D'OUVERTURE DU DISPOSITIF
"UN ÉTÉ À COIGNIÈRES")**

Tout public

Objectif : sensibiliser les Saint-Quentinois aux JOP. L'occasion de retrouver toutes les informations sur les épreuves, les sites de compétition, le site de célébration

Par le service des sports, en partenariat avec SQY

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet

**INITIATION AU RUGBY
Stade du Moulin à Vent**

Réservé aux 3-11 ans

Par le centre de loisirs "La Farandole"

*Du vendredi 26 juillet au dimanche
11 août*

**JEUX OLYMPIQUES
(HOCKEY, BADMINTON,
SAUT EN LONGUEUR,
TENNIS DE TABLE)**

Centre de loisirs « La Farandole »

Réservé aux 3-11 ans

Par le centre de loisirs "La Farandole"

Du lundi 19 au vendredi 23 août

**INITIATION AU VTT
Sur le parking de l'Espace A.Daudet
et sur la piste cyclable**

Réservé aux 3-11 ans

Par le centre de loisirs "La Farandole"

Du lundi 26 au vendredi 30 août
INITIATION AU WATER-POLO

Piscine de Montfort-l'Amaury

Réservé aux 3-11 ans

Par le centre de loisirs "La Farandole"

SERVICE DES SPORTS

Gymnase du Moulin à Vent
16, rue du Moulin à Vent
78310 Coignières
01 34 61 44 47 / 06 80 47 13 71
samir.benhadj@coignieres.fr

**CENTRE DE LOISIRS
"LA FARANDOLE"**

26, rue du Moulin à Vent
78310 Coignières
01 34 61 49 43 / 06 80 47 13 80
centredeloisirs@coignieres.fr

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
CULTUREL**

Espace Alphonse Daudet
26, rue du Moulin à Vent
78310 Coignières
01 30 62 36 00
eadaudet@coignieres.fr



FOCUS

Maélie Zaffran, l'excellence incarnée

Chanteuse, comédienne, musicienne : la jeune Coignérienne, devenue Parisienne depuis peu, fait valoir une rare polyvalence.



Camper l'un des rôles principaux d'une comédie musicale à renommée internationale : quel accomplissement pour Maélie Zaffran ! Depuis le 21 octobre 2023, elle interprète, au Casino de Paris, Sophie Sheridan, au sein de la comédie musicale "Mamma Mia". Laquelle est, depuis sa création le 6 avril 1999, un succès planétaire ayant rassemblé plus de 65 millions de spectateurs à travers le monde.

SENTIMENTS DIVERS

La jeune femme de 21 ans, qui vit actuellement sa première expérience professionnelle, semble imperméable à la pression. Avant de fouler la scène de cette salle de spectacle emblématique, la détentrice d'un baccalauréat littéraire mention très bien ressent plusieurs émotions : **"J'ouvre le spectacle. Au début, je suis seule sur scène donc c'est forcément stressant car je dois capter l'attention des spectateurs. Mais rapidement, la joie, l'excitation, l'adrénaline et l'impatience d'être sur scène avec mes copains prennent le dessus. Je suis portée par l'énergie de groupe, je me sens apaisée. J'ai beaucoup de chance car il n'y a que des ondes positives au sein de la troupe. Il y a une solidarité et une convivialité particulièrement appréciables !"**, avoue la talentueuse artiste, malheureusement fragilisée par une fracture de la cheville le 6 janvier dernier.

Avant sa malencontreuse blessure, Maélie Zaffran avait enchaîné 70 représentations, tous les jours, dont deux shows le samedi. Ce marathon exige une hygiène de vie irréprochable : **"Chanter quotidiennement, et même deux fois le samedi, c'est épuisant et stressant. Notre corps doit être au rendez-vous. Personnellement, j'hydrate régulièrement mes cordes vocales et quand je rentre chez moi, je fais des inhalations avec des huiles essentielles afin de les soulager. D'ailleurs, à la maison, j'évite de parler. De plus, je m'impose une alimentation complète et variée et j'essaie de dormir un maximum la journée, vu que le spectacle commence à 18h. Physiquement et nerveusement, c'est assez contraignant mais une fois sur scène, j'oublie toutes ces concessions. Je suis submergée par les "good vibes" du spectacle et je n'ai qu'une envie : y retourner le lendemain"**, révèle l'aînée d'une fratrie de quatre sœurs.

ÉCOLE PRESTIGIEUSE

Consciente d'avoir intégré une troupe sensationnelle (à tel point qu'une prolongation exceptionnelle jusqu'au 28 avril 2024, au Casino de Paris, a été actée, au vu de la forte demande du public), Maélie Zaffran aurait pu ne jamais connaître cette expérience hors du commun : "En février, lors de l'audition pour laquelle des milliers de candidats s'étaient présentés, nous



FOCUS



étions 4 devant le jury. Nous devons apprendre une chorégraphie, interpréter une chanson du personnage et jouer une petite scène. Je n'ai pas été retenue. Puis, début avril, j'ai été rappelée par la directrice de casting, qui était également ma professeure de yoga au Cours Florent, car elle s'est aperçue que je n'étais pas moi-même durant l'audition. Je participais à son cours une fois par semaine donc elle savait ce dont j'étais capable. Le lendemain, j'ai eu l'opportunité de tenter ma chance en passant à nouveau l'audition. Finalement, l'équipe créative m'a sélectionnée début mai", se remémore, avec émotion, celle qui a passé la seconde partie de sa scolarité au Cours Florent, sans doute l'école d'art dramatique la plus réputée en France.

Rejoindre le Cours Florent, une décision plutôt logique pour Maélie Zaffran, qui n'aura étudié qu'une seule semaine à l'Université Paris-Nanterre (information et communication). Cette dernière intègre, directement en deuxième année, la section "comédie musicale" de cet établissement de référence dans le monde du spectacle vivant. Suivront, un apprentissage en troisième année dans ladite section puis une



formation de perfectionnement en "classe libre comédie musicale". Au cours de son cursus, où elle enchaîne les heures de théâtre, de danse (moderne, classique, hip-hop, claquettes...) et de chant (interprétations chantées, techniques vocales, chorale, etc.), l'étudiante s'attèle à appliquer les conseils donnés par ses professeurs, des professionnels reconnus dans leur domaine : **"Les professeurs identifient ce qui correspond à chaque élève. Quel type de chansons lui convient ? Quel rôle peut-il interpréter ? Cette danse est-elle adaptée à ses qualités ? Ils nous orientent et nous accompagnent. Par ailleurs, j'ai beaucoup appris sur moi-même : comment gérer mon stress, comment se comporter lors d'une audition... J'ai également développé mon répertoire personnel car en arrivant, je n'y connaissais pas grand-chose en matière de comédie musicale ! Grâce au Cours Florent, j'ai découvert que j'aimais travailler en groupe, partager la scène et être à l'écoute de mes collègues"**, nous apprend la brillante chanteuse.

LA MUSIQUE, INDISPENSABLE À SON BONHEUR

Le chant, son premier amour, a toujours eu une importance capitale : **"Je ne passe pas une journée sans chanter : c'est utile à mon bien-être, je me sens détendue. Cela me fait vibrer, c'est ma passion. Dans ma famille, il y a tout le temps de la musique, j'ai grandi dans cet environnement. Étant petite, j'adorais chanter "Ma philosophie" d'Amel Bent et "Göttingen" de Barbara"**, déclare celle qui a toujours chanté pour le plaisir, sans prendre de cours. Lorsqu'il faut aborder la question de la musique, impossible pour l'ancienne apprenante au Lycée "La Bruyère", à Versailles, d'oublier les instruments qu'elle manie : le

piano, la guitare et surtout la clarinette, un instrument à vent auquel elle joue depuis ses 9 ans. Dans le cadre de sa scolarité au sein de l'établissement, qu'elle a effectuée en horaires aménagés avec le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles, Maélie Zaffran a pu parfaire son apprentissage artistique en assistant à différents cours (clarinette, solfège, chorale...) et vivre des expériences inoubliables (interprétation du Requiem de Mozart à la Philharmonie de Paris, Concert à La Sorbonne devant Monsieur Jean-Michel Blanquer, alors Ministre de l'Éducation Nationale) ! Précisons que l'artiste coignérienne avait, auparavant, fréquenté le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Maurepas pendant sept ans.

Au moment d'évoquer ses ambitions professionnelles, la jeune femme, qui **"adore cuisiner, regarder des films et passer du temps avec mon entourage"**, fait preuve de lucidité et d'ouverture d'esprit : **"Dans le milieu artistique, il est compliqué de se projeter, avec des contrats à durée déterminée. Personnellement, je suis toujours à la recherche de travail. C'est important d'être positif, de voir grand, d'explorer plusieurs choses et de ne pas s'enfermer dans un domaine. Je ne suis pas focalisée uniquement sur la comédie musicale. Par exemple, le cinéma m'intéresserait énormément. Le doublage aussi. Pourquoi pas composer des chansons également ? Je n'ai que 21 ans et je suis assez polyvalente, donc je ne me ferme aucune porte"**. Peut-être aurons-nous l'occasion, dans quelques années, de voir Maélie Zaffran exceller dans un autre art. En attendant, venez admirer sa maestria sur la scène du Casino de Paris, du mardi au dimanche, avant le 28 avril 2024 !



INFORMATIONS



Plantation d'un arbre remarquable sur le site du Val Favry

Le mardi 9 janvier, les équipes de SQY ont procédé à la plantation d'un Cyprès chauve, à proximité de l'étang du Val Favry. **Une localisation idéale pour ce grand conifère, un adepte des milieux humides qui peut atteindre 30 à 40 mètres de haut.**



Révision du Plan Local d'Urbanisme : une réunion publique fédératrice le 7 février dernier

Plus de soixante habitants, acteurs économiques et usagers de Coignières ont assisté à la présentation du cadre réglementaire de notre futur PLU, en présence de M. le Maire, de Cyril Longuépée, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, d'élus et d'agents municipaux et de techniciens de SQY.

L'occasion d'obtenir des informations en ce qui concerne le zonage, le règlement et les principes d'aménagement. Les participants ont ensuite donné leur avis sur cette thématique, lors d'un temps d'échange instructif mais surtout constructif.



Renouveau du quartier gare : la réflexion se poursuit !

Le vendredi 10 février, le Maire Didier Fischer, plusieurs élus locaux, notamment Cyril Longuépée, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, ainsi que des techniciens municipaux et de SQY, ont participé à un atelier sur les sols et les paysages. **Un travail collégial, en groupes, a permis de définir les usages des espaces publics et la composition végétale associée.**



Mercredi 6 mars : collecte de sang en Mairie

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous pesez au moins 50 kilos ? **Venez donner votre sang, dans la salle des mariages, entre 14h30 et 19h30.** Prise de rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr



Un jeu-concours sur le thème de l'environnement pour les 3-15 ans

Sensibiliser le jeune public à l'environnement et notamment à la faune locale. **Voici l'objectif de cette initiative portée par l'association "Yvelines environnement"**. Pensez à remplir la grille disponible sur www.coignieres.fr et à illustrer, par un dessin et/ou une maquette, le thème "Nos amis les oiseaux de nos parcs et jardins".

Indiquez, au recto, en haut à droite de votre réalisation, votre nom, prénom, âge, adresse, mail et numéro de téléphone. **Documents à transmettre avant le 5 avril 2024 à : Yvelines Environnement, 20 rue Mansart, 78000 Versailles**

Réaménagement du carrefour de la Malmédonne : participez à l'enquête publique jusqu'au 25 mars 2024



Dans le but de fluidifier le trafic sur la RN10 et de sécuriser les conditions de déplacement de l'ensemble des usagers (usagers motorisés, piétons, cyclistes), un projet de réaménagement du carrefour de la Malmédonne est mené par la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF), en partenariat avec SQY. Une enquête publique est organisée du 23 février au 25 mars 2024. **Jusqu'au 25 mars, exprimez-vous en formulant vos observations et propositions :**

- sur le registre dématérialisé accessible sur www.registrenumerique.fr/amenagement-carrefourmalmédonne
 - par courrier électronique à amenagement-carrefour-malmédonne@mail.registre-numerique.fr
 - en écrivant dans le registre disponible en Mairie
 - par voie postale, à destination du commissaire enquêteur, domicilié à la Mairie de Maurepas, désignée comme siège de l'enquête.
- À noter que le dossier d'enquête publique est mis à la disposition du public :
- en Mairie, aux jours et horaires d'ouverture ;
 - sur le site www.registrenumerique.fr/amenagement-carrefourmalmédonne ;
 - sur le site de la DIRIF et de SQY ;
 - sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe à Versailles), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30.


À NOTER !

Samedi 2 mars, de 9h à 12h

Espace A. Daudet

Repair Café

Infos : <https://repaircafecoignieres.fr/?RepairCafeCoignieres>

Mercredi 6 mars, de 14h30 à 19h30

Mairie, salle des mariages

Don de sang

Du mercredi 6 au jeudi 28 mars,
aux horaires d'ouverture de
l'Espace A. Daudet

Exposition
"Instruments de Nulle Part"

Vernissage le samedi 9 mars
à 18h

Infos : 01 30 62 63 00

www.espacealphonsedaudet.fr

Jeudi 7 mars, de 10h à 16h

*Devant le Gymnase du Moulin
à Vent*

Desserte du bus PMI

Prise de rendez-vous : 01 30 83 61 00

Vendredi 8 mars à 20h30

et samedi 9 mars à 17h

Espace A. Daudet

**Spectacle "Le chemin du
wombat au nez poilu"**

Infos : 01 30 62 63 00

www.espacealphonsedaudet.fr

Samedi 9 mars, de 14h à 17h

Centre de loisirs "La Farandole"

Café des parents

Infos : 01 30 13 15 56

Mardi 12 mars, à 12h

Résidence-autonomie

"Les Moissonneurs"

Table d'hôtes

Infos : 01 34 61 45 75

ccasrpa@coignieres.fr

Jeudi 14 mars à 19h30, vendredi

15 mars à 20h30

et samedi 16 mars à 20h30

Espace A. Daudet

Spectacle "Illusions perdues"

Infos : 01 30 62 63 00

www.espacealphonsedaudet.fr

Jeudis 14 et 28 mars,

de 16h30 à 18h30

Devant la Maison de Voisinage

Desserte du bibliobus

Infos : e-mediathèque.sqy.fr

Samedi 16 mars, de 10h à 13h

Val Favry

**Atelier "taille de formation
des fruitiers de plein vent"**

Inscription obligatoire à
environnement@coignieres.fr

Mardi 19 mars, à 19h45

Mairie, salle du conseil municipal

Conseil municipal

Infos : 01 30 13 17 77

Samedi 23 mars, à 15h

Parc de la Préverderie

Chasse aux œufs

Infos : 01 30 13 17 67

evenementiel@coignieres.fr

Samedi 23 mars, à 20h45

Espace A. Daudet

**Concert "Orchestre
symphonique Alphonse
Daudet"**

Infos : 01 30 62 63 00

www.espacealphonsedaudet.fr

Jeudi 28 mars, de 14h30 à 18h

Salons Antoine de Saint-Exupéry

Thé dansant

Infos : 01 34 61 45 75

ccasrpa@coignieres.fr

20^e Forum de l'emploi
Recrutement en direct
25 avril 2024
9h30 - 16h
Salons Antoine Saint-Exupéry
Avenue Marcel Dassault
78310 Coignières

Ouvert à tous !
Entrée libre & Gratuite

COIGNIÈRES
ECR SOLIDARITÉ PAR NATURE
coignieres.fr
Infos + 01 30 13 17 66

REPUBLIQUE FRANÇAISE
France Travail

SAINTE-QUENTIN EN YVELINES
Tous les dimanches

**DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES**

Délibération du 19 décembre 2023

ADHÉSION DE LA COMMUNE À L'ASSOCIATION ELU.E.S CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (ECVF) À COMPTER DE 2024

L'association Elu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF) a été créée en 2003 par Francine BAVAY, alors vice-présidente de la Région Île-de-France, et Geneviève FRAISSE, philosophe, historienne et ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes, pour répondre au silence politique face aux violences faites aux femmes et inciter les élu.e.s à se mobiliser sur la question.

L'association ECVF a été créée après la parution des résultats de l'enquête ENVEFF (2000), qui révélait l'ampleur des violences faites aux femmes en France, notamment le chiffre de 1 femme sur 10 victime de violences conjugales.

Le projet de l'association s'est ensuite constitué autour de l'Appel des concerné.e.s, signé par plus de 300 élu.e.s qui souhaitaient engager des actions publiques contre les violences faites aux femmes.

La spécificité d'ECVF est ainsi d'être une association créée par des élu.e.s et pour des élu.e.s de tout parti politique démocratique et de tout niveau territorial.

En 2021, soit dix ans plus tard, "l'Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple", menée par la Délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur, a révélé que 122 femmes

avaient été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire sur une année, que 82 % des morts au sein du couple étaient des femmes, et que parmi les femmes tuées par leur conjoint, 35 % étaient victimes de violences antérieures de la part de leur compagnon. Par ailleurs, parmi les 22 femmes ayant tué leur partenaire, la moitié, soit 11 d'entre elles, avaient été victimes de violences de la part de leur partenaire. Mercredi 15 novembre 2023, le ministère de l'Intérieur publiait des chiffres de violences conjugales, à nouveau en hausse. Ainsi, en 2022, il y a eu 244 000 signalements aux forces de l'ordre. Pourtant, les victimes ne sont en réalité qu'un quart à se signaler. Et puis, il y a celles qui n'y survivent pas : on dénombre ainsi 118 féminicides en 2022.

Au vu de ces chiffres et de cette réalité alarmante, la municipalité a donc décidé de se mobiliser et d'adhérer à l'ECVF.

En adhérant en 2024 à ECVF, la Commune rejoindra un réseau d'élu.e.s et de collectivités engagé.e.s pour faire reculer ce type de comportement.

Délibération du 6 février 2024

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC AROEVEN DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) constitue une porte d'entrée dans l'animation en apportant aux futurs animateurs une base commune de techniques et de savoirs.

Il peut être une première étape avant le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur, BAFA-D.

Il peut aussi constituer un atout pour les candidats au brevet professionnel de l'animation, comme pour l'entrée dans certaines formations du secteur social, voire de l'enseignement.

La Ville, depuis 2 ans, promeut cette formation auprès des Coigniériens, pour permettre un début de professionnalisation des administrés dans ce secteur, tout en permettant de solutionner les difficultés de recrutement que rencontrent toutes les communes dans le secteur de l'animation.

Il s'agit aujourd'hui d'accompagner les jeunes dans la dernière étape de leur formation BAFA, après le stage pratique que de nombreux jeunes ont réalisé au sein des équipements municipaux : enfance et jeunesse.

Il est demandé à l'assemblée délibérante :

- D'approuver la convention avec l'organisme de formation AROEVEN ;

- De valider le principe d'adhésion à AROEVEN pour 2024, d'un montant de 65 euros ;
- D'autoriser M. le Maire ou son adjoint délégué à signer tous documents pour la mise en œuvre de ce stage d'approfondissement.

Cette action, au-delà de former le public coigniérien, nous permet aussi de constituer un vivier d'animateurs ayant le BAFA pour les structures enfance et jeunesse, tout en permettant au public destinataire de suivre une formation qui pourra éveiller sa passion pour l'animation tout en proposant un coût de formation accessible pour les stagiaires.

L'organisme AROEVEN, habilité formation BAFA, réalisera les procédures de déclaration et de clôture du stage, l'encadrement pédagogique des sessions, l'inscription des stagiaires, la mise à disposition du matériel pédagogique et des divers supports nécessaires.

Enfin, la Ville mettra à disposition la Maison de voisinage à titre gracieux le temps de la formation.



INFORMATIONS

**Permanence juridique en Mairie**

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr

**Le Maire à votre écoute**

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, Didier Fischer, votre Maire, assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés. Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr

**Permanence du conciliateur de justice**

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite, qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits). Auxiliaire de justice assermenté, nommé par ordonnance du premier Président de la Cour d'Appel de Versailles, le conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Un service ouvert aux Coigniériens.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : conciliateurs.fr

**Permanence CCAS**

Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc.
Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

**La Police municipale à vos côtés**

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30

> Hors période scolaire :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

La mairie recrute !

Rendez-vous sur la page LinkedIn Mairie de Coignières ou sur notre site coignieres.fr, rubriques Ma Mairie/ma ville recrute.

Communication

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur  Instagram,  Twitter et  Facebook

Votre prochain conseil municipal se déroulera le
Mardi 19 mars 2024 à 19h45 en Mairie
Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

GROWSTORE

Matériel de jardinage – horticulture - culture indoor
1 rue du pont des landes
Tél : 09 67 05 20 83
info@growstore.fr
growstore.fr

SIGNATURE

Restaurant
162 RN 10
Tél : 01 71 49 72 86
signature-restaurant.fr

SAPHYR BARBER SHOP

Salon de coiffure homme et soin de la barbe
40 rue des Broderies
Tél : 07 66 33 79 11

LORD OF CBD

Vente de produits à base de CBD
Nouvelle adresse :
44 rue des Broderies
Tél : 01 34 62 81 53
lordofcbd.fr

ÉTAT CIVIL

Bonheur

26/11/2023, Mamadou BA

28/11/2023, Lina BEN MASSOUD ETTALHAOUI

25/12/2023, Amir LAMKADMI

11/01/2024, Ismaël LETEINTURIER

11/01/2024, Malia LETEINTURIER

26/01/2024, Jeswika POULAVARTY

Félicitations

03/02/2023 : Badre-Edine BOUCHIKHI et Mariame FAOUZI

Transcriptions de décès

Jean-Marie DELESALLE, le 03 novembre 2023

María DE JESUS MARQUES veuve FERNANDES DE ALMEIDA, le 21 novembre 2023

Jaime DOS PRAZERES CORREIA DA SILVA, le 10 décembre 2023

Jocelyne HUCHER, le 15 décembre 2023

Annie CHARPENTIER épouse BOURHIS, le 05 janvier 2024

António SALEIRO MEIREIS, le 09 janvier 2024

René RICHARD, le 09 janvier 2024

Hugues TSOUMBOU DOUNENI, le 10 janvier 2024

Marcel LOTHON, le 19 janvier 2024

Michel CRAMBERT, le 22 janvier 2024

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des défunts.



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Priorité de nos engagements de campagne, la rénovation du groupe scolaire Bouvet a désormais démarré. Elle s'inscrit dans notre volonté de moderniser les équipements publics afin de répondre aux enjeux de sobriété énergétique mais aussi pour améliorer le confort de nos jeunes Coigniériens et des personnels qui y travaillent. Ces travaux d'ampleur, évalués à plus de 4 millions d'euros, permettront de rendre le bâtiment moins énergivore, plus accessible, plus fonctionnel, plus esthétique. Les travaux comprennent certes la rénovation énergétique, mais aussi la mise aux normes PMR, la végétalisation des cours, la reprise des intérieurs et l'extension du bâtiment restauration. Les travaux devraient s'achever fin juillet 2025, 50 ans après la première rentrée dans l'école.

En matière de sécurité, la ville s'engage dans un vaste plan pluriannuel d'extension de la vidéo protection en continuant son action de renouvellement des caméras obsolètes,

amorcée en 2023. En ce qui concerne la sécurité routière, nous envisageons en 2024, une expérimentation de zones 20km/h afin de promouvoir la notion de circulation partagée (priorité aux piétons et aux cycles). Plus de sécurité et un stationnement facilité, voilà résumé l'enjeu de l'expérimentation. En complément, la police municipale, sera renforcée par le recrutement d'un nouvel agent. Enfin sur proposition de l'État la municipalité a saisi l'opportunité d'intégrer le dispositif Politique de la Ville (pour le quartier des Acacias) ce qui permettra à notre commune d'aller plus loin dans ses actions, grâce à des financements complémentaires. Des moyens complémentaires qui permettront d'agir encore plus finement sur des sujets aussi variés que l'emploi, l'éducation, l'amélioration du cadre de vie, l'accès à la culture et à la santé sans oublier le développement économique. Une opportunité pour notre ville !

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Pour notre première tribune de l'année nous souhaitons souligner le travail initié sur la sécurité routière par le conseil municipal et continuer à l'inciter à prioriser ses efforts en direction de la protection des plus vulnérables à savoir les piétons, les cyclistes, ainsi que les personnes les plus fragiles (enfants, séniors et PMR). Néanmoins, si le passage en zone 30 des quartiers d'habitation était une nécessité, le passage en zone 20 - comme précisé lors des vœux du maire - n'est clairement pas une réponse adaptée aux derniers accidents graves recensés sur notre commune. Les comportements individuels et les vitesses très largement excessives en sont les causes. Nous estimons donc nécessaire de créer des aménagements urbains limitant au maximum ces comportements déviants, en premier lieu sur les axes alternatifs à la RN10. Il est urgent de construire des îlots protégés autour de nos espaces de vie (écoles, habitations) et d'accentuer

la répression des délinquants de la route. Enfin, nous remercions les Coigniériens s'étant déplacés lors des conseils de quartiers et nous saluons la qualité des échanges. Nous déplorons en revanche que deux des trois projets soumis au vote par la majorité municipale (entretien des placettes et d'un chemin de halage) aient pour finalité de faire porter sur les habitants une charge de travail normalement dévolue aux services de la ville. Didier Fischer et son équipe ont beau se retrancher derrière le fait qu'il s'agit d'une proposition de quelques habitants – il n'en reste pas moins que, si l'entretien de ces espaces était effectué de manière régulière par la mairie, les Coigniériens n'auraient pas la nécessité de se porter volontaire pour entretenir les espaces publics devant chez eux !

*Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*

SAMEDI 23 MARS
15 HEURES > PARC DE LA PRÉVENDERIE

La Chasse aux œufs



OUVERT AUX 2-11 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
L'ACCÈS AU PARC DE LA PRÉVENDERIE S'EFFECTUERA "RUE DE LA PRÉVENDERIE"

INFOS 01 30 13 17 67     Villedecoignieres

EVENEMENTIEL@COIGNIERES.FR

 **COIGNIÈRES**
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE 

coignieres.fr